



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Evaluation des Politiques et des Institutions Nationales (CPIA) 2022 : « Le Bénin améliore son score et prend le lead en Afrique de l'Ouest ».**

La dernière évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA) organisée par la Banque Mondiale, au profit de 39 pays éligibles à l'assistance de l'Association Internationale de Développement (IDA) en Afrique Subsaharienne, a révélé que le Bénin a enregistré une progression de son score CPIA passant de 3,6 en 2021 à 3,7 en 2022. Cette évaluation est un outil de diagnostic annuel qui permet d'apprécier sur une échelle de 1 à 6, la qualité des politiques et l'aptitude des institutions à favoriser une croissance durable et réduire la pauvreté.

Le niveau atteint en 2022 résulte principalement des avancées en lien avec les réformes majeures réalisées en matière de restructuration et de modernisation de l'administration fiscale, de transparence fiscale et des facilités de paiements de taxes, de traitement des litiges commerciaux, des politiques actives pour attirer les investissements étrangers, et des politiques sociales et d'inclusion liées au genre visant à lutter contre les discriminations.

La performance du Bénin s'est inscrite dans une dynamique d'accroissement soutenu ces cinq (05) dernières années, lui permettant ainsi de se positionner en leader dans la sous-région ouest africaine et de ne plus être dépassé en Afrique que par trois (03) pays : Rwanda (4,1), Cap Vert (3,8) et Kenya (3,8).

Outre le maintien de la meilleure performance de l'Afrique réalisée par le Bénin pour le volet « Gestion Economique » (4,2), les progrès constatés relèvent également des volets « Politiques structurelles » ; « Politiques de lutte contre l'exclusion sociale et de promotion de l'équité » et « Gestion et institutions du secteur public ». En effet, les améliorations de scores ci-après ont été observés : (i) le volet « Politiques structurelles » est passé de 3,5 à 3,7 ; (ii) le volet « Politiques de lutte contre l'exclusion sociale et de promotion de l'équité » est passé de 3,5 à 3,6 et (iii) le volet « Gestion et institutions du secteur public » est passé de 3,4 à 3,5.

Fait à Cotonou, le 06 novembre 2022

Le Ministère de l'Economie et des Finances.

